

R.P.I. DES HIRONDELLES

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DE MONTIERS

Vendredi 4 mars 2016 – Montiers

Membres présents :

- Mmes Dehus, Crappier et Bienaimé (*représentantes des parents d'élèves*)
- M. Soen, (*A.T.S.E.M.*)
- M. Deneufbourg (*maire de Montiers*), Mme Husak (*secrétaire du R.P.I.*)
- Mme Cauwenberghs (*directrice de l'école de Montiers*), Mme Wattelle et M. Broux (*enseignants*)
- M. Le Cam (*représentant de la commune de Wacquemoulin*)
- Mme Bergeron (*membre du syndicat scolaire*)
- M. Bonnemont (*maire de Léglantiers*)
- M. Lesueur (*président du Syndicat scolaire*)

Membres absents :

1 – INFORMATIONS HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

EXERCICE PPMS :

Un exercice de confinement a eu lieu au mois de décembre dans la salle du bas, sous la classe des GS. Avec les élèves, nous avons pointé les différents éléments de la mallette. Exercice réalisé dans de bonnes conditions.

Mme Cauwenberghs souhaite remercier M. Lesueur qui a retracé les plans de l'école à la demande de l'Inspection. Les consignes étaient très précises : emplacement des alarmes, des extincteurs, rose des vents orientée...

C'est d'ailleurs pendant l'exercice que l'école a été contactée par la gendarmerie de La Neuville Roy afin de leur transmettre ces mêmes plans.

ALARME :

Un système d'alarme a été installé dans la classe de Mme WATELLE. Un double de la clé la porte d'entrée de droite a été déposé au dessus de l'alarme à incendie afin de permettre aux remplaçants d'ouvrir toutes les issues.

PLAN VIGIPIRATE :

Toujours en cours, d'où la nécessité de fermer les portes. Nous attirons l'attention des parents sur le respect des horaires de l'école. En effet, les retards à répétition, gênent le fonctionnement de la classe des CP/CE1.

INFIRMIERE SCOLAIRE :

Venue sur cinq demi-journées dans la classe des GS.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Mme Cauwenberghs informe le conseil d'école que le bus de Léglantiers et Pronleroy est très souvent en retard. M. Lesueur en prend note. Il informe le conseil sur la mise en place d'un double arrêt devant l'école permettant ainsi plus de sécurité lors de l'arrivée des deux bus. L'école de Montiers étant la seule école du RPI à accueillir des élèves des cinq communes.

Les représentantes de parents d'élèves demandent à M. Lesueur si la tournée du bus de Léglantiers-Pronleroy pourrait commencer sa tournée devant la salle des fêtes afin de gagner du temps.

M. Lesueur va étudier cette proposition.

2 – ACTIONS PÉDAGOGIQUES

NATATION :

Le cycle natation pour les CP/CE1 de Mme Cauwenberghs s'est très bien déroulé. Les élèves de CE1 ont passé le pallier 1 et celui-ci a été transmis aux familles par le biais du livret de compétences.

En ce qui concerne les GS et les CP, les enseignants peuvent compter chaque vendredi sur la présence de parents pour les vestiaires ainsi que dans le bassin. Les élèves ont été répartis dans quatre groupes selon leur niveau. Les évaluations du Palier I pour les CP auront lieu sur les deux dernières séances : les vendredis 18 et 25 mars.

Depuis deux semaines, les enseignants déplorent un taux d'encadrement des MNS réduit qui perturbe le déroulement des séances et les apprentissages.

PROJET RANDONNÉE :

Les classes de CP et CP/CE1 se sont rendues à Saint Martin aux Bois le 4 décembre et à Légantiers le 21 janvier. Elles se rendront à La Neuville Roy le 17 mars. Mme Wattelle a contacté les collectionneurs du Clermontois afin de proposer aux élèves une exposition sur l'école d'autrefois. Ils vont avoir la chance d'écrire à la plume, de découvrir une classe d'autrefois et de jouer à des jeux picards.

SPECTACLE : Les élèves de GS se rendront à la salle des fêtes de La Neuville Roy le 8 mars au matin pour assister à un spectacle de Patrick Darny sur le thème des cinq sens. Les cinq classes du RPI (Montiers et LNR) assisteront à ce spectacle. Les élèves de GS emprunteront le bus du ramassage scolaire et les élèves résidants à LNR seront accueillis dans la classe Mme Levasseur de 9H45 à 9H55.

Le début du spectacle est fixé à 9H30. Il durera environ une heure.

SORTIES SCOLAIRES :

Les élèves de CP/CE1 et GS se rendront à l'Abbaye de Chaalis. Pour les uns, cette visite sera le lien avec le projet rando et pour les autres elle complètera le travail fait en classe autour des 5 sens avec l'atelier parfum. Collaboration IEN Crépy en Valois, parcours pédagogique

Mmes Wattelle et Baisse partiront une semaine en classe de découverte du 17 au 20 mai en Haute Savoie au Grand-Bornand.

Mme Wattelle précise que trois élèves ne participeront pas au voyage et seront accueillis dans la classe de Mme Cauwenberghs.

Mme Wattelle remercie les parents qui ont mis en place de nombreuses actions permettant ainsi de réduire le coût du voyage.

Propositions du conseil de centraliser toutes les actions des différentes classes du RPI l'an prochain.

EXPOSITIONS :

Les GS ont assisté à la présentation de l'exposition « Islande » que M. Broux a apporté dans la classe. A cette occasion, ils ont pu manipuler des roches volcaniques, entendre des sons... Cette exposition est en lien avec le projet de M. Broux autour des cinq sens.

Les 23 et 24 avril 2016 de nombreux artistes (dessinateurs, illustrateurs...) seront présents à la salle des fêtes de La Neuville Roy. A cette occasion, aura lieu une exposition des œuvres plastiques de chaque élève réalisées en classe. Un jury élira par classe une œuvre d'enfant.

KERMESSE :

Elle aura lieu le 18 juin pour les quatre écoles au niveau du terrain de basket de La Neuville Roy.

Les trois classes de Montiers se produiront ensemble afin d'éviter que le spectacle soit trop long. Il en sera de même pour les autres écoles.

3- PRISE EN CHARGE DES ELEVES EN DIFFICULTE

La gestion de la difficulté scolaire est une priorité pour l'équipe enseignante. Au sein de la classe, chacun a pour mission de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences. Mais parfois, un ou plusieurs élèves, se retrouvent en difficulté scolaire.

L'enseignant peut alors rédiger un PPRE, où il définit très clairement les compétences à travailler ainsi que les aides apportées au sein de la classe ou en dehors de l'école.

Les APC ont lieu le mercredi matin pour les GS et les CP puis le mardi soir pour les CP/CE1.

Notre école dépend également du RASED de Saint Just en chaussée. Mme Hubert, psychologue scolaire et Mme Bader, maître E, peuvent venir observer dans les classes à la demande des enseignants mais toujours avec l'accord écrit des parents.

4- REGLEMENT INTERIEUR

L'équipe enseignante souhaite que l'accueil, à 8H35 puis à 13H20, se passe dans la cour de récréation et non plus dans la cour d'honneur, lieu trop en pente et trop exigü pour accueillir 70 élèves.

Le conseil d'école, après avoir voté, donne son accord concernant la modification de l'article 1.4 « Accueil et surveillance des élèves. »

1.4 Accueil et surveillance des élèves

1.4.1 Dispositions générales

L'accueil des élèves est assuré dix minutes avant l'entrée en classe dans la cour.

1.4.2 Dispositions particulières à l'école maternelle

Dans les classes maternelles, les enfants sont remis par la ou les personnes qui les accompagnent au personnel enseignant, directement à la porte de la classe de scolarisation de l'enfant.

Les élèves GS sont toujours accompagnés et accueillis en classe le matin.

Un enseignant sera toujours présent à la grille de l'école pour accueillir les élèves qui arrivent par le bus.

5- PROJET D'ECOLE ET NOUVEAUX PROGRAMMES

La prochaine rentrée scolaire marquera la mise en place de nouveaux programmes. Déjà, cette année, des changements ont eu lieu : l'Enseignement Moral et Civique et la mise en place du PEAC et du parcours citoyen.

Ces deux parcours sont construits au sein de l'école par l'équipe enseignante.

Le PEAC a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Il repose sur trois piliers :

- Des rencontres,
- Des pratiques
- Des connaissances

Le projet randonnée est un exemple concret du PEAC puisque les élèves ont eu la chance de rencontrer de nombreux partenaires, dont un professionnel des arts lors de la visite de l'Abbaye de Saint-martin.

La reconstitution de vitraux a permis aux élèves d'acquérir une pratique artistique précise.

Plus généralement, au sein de l'école, les actions sont les suivantes : pratique d'actions plastiques variées afin d'enrichir le répertoire artistique puis production d'une œuvre et exposition avec rencontre d'artistes

En ce qui concerne le parcours citoyen, il a pour double objectif de faire connaître les valeurs de la République et de les amener à devenir des citoyens responsables et libres. **Le parcours citoyen se construit autour de l'Enseignement moral et civique, d'une éducation aux médias et à l'information qui prend pleinement en compte les enjeux du numérique et de ses usages, de la pratique du débat démocratique.** Parcours qui **doit favoriser l'engagement citoyen des élèves** en facilitant et en développant leur participation et leurs initiatives dans la vie sociale de l'établissement, en particulier aux côtés des partenaires de l'École. C'est en ce sens que les élèves ont été amené à fabriquer des gerbes de fleurs avec le périscolaire lors de la commémoration du 11 novembre.

Les actions au sein des classes sont : la connaissance des symboles de la République à l'école et dans le village, compréhension du bien-fondé des normes et des règles.